



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-639

Déposé le : 07.12.16

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Subventions J+S : qui fera la banque ?

Texte déposé

Le 1^{er} juillet 2016, l'Office fédéral du sport (OFSP) communiquait sa décision de modifier la méthode de paiement des subventions Jeunesse et Sports (J+S) pour les cours et les camps. Dès le 1^{er} janvier 2017, la subvention sera versée en deux tranches. Un premier versement sera fait après l'annonce du cours ou du camp à hauteur de 80%. Le solde sera versé l'année suivante, sous réserve de disponible dans l'enveloppe annuelle. L'augmentation des offres de ces dernières années (env. 6% par année), laisse penser qu'il ne sera que rarement possible de couvrir l'entier du solde. Dans tous les cas, se pose aussi la question de qui assure la banque pendant une année : les clubs et les écoles, principaux concernés, n'ayant pas forcément la trésorerie nécessaire.

En 2015, la Confédération avait déjà tenté de modifier en cours d'année les montants des subventions en coupant 25%. La réaction des différentes associations sportives et de nombreux politiques avaient permis d'éviter une telle coupe. Cet épisode avait aussi fait l'objet d'une interpellation au Conseil d'Etat du soussigné.

Les subventions J+S contribuent au fonctionnement de toutes les activités sportives pour la jeunesse dans les différentes fédérations et associations (les scouts par exemple). Par ailleurs, elles permettent l'organisation de plus de 2000 camps dans toute la Suisse, concernant plus de 60 000 enfants. C'est donc des milliers d'heures d'encadrement du sport, des centaines de camps et des milliers d'enfants qui sont concernés dans notre canton. L'équilibre financier de ces activités, parfois fragile, est remis en cause, les organisateurs devant travailler avec une incertitude importante : 20% des ressources ne seront plus garanties. Il se pose donc la question des conséquences que va avoir cette mesure sur le financement des activités sportives à long terme.

Par ailleurs, le canton est lui-même un organisateur d'activités sportives pour la jeunesse,

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

en particulier les camps sportifs scolaires, et va donc être impacté par ce nouveau système. Il est à craindre que ce soit les participant-e-s qui voient leur facture augmenter.

Au vu de ces différents constats, et partant du principe que l'encouragement des activités sportives est une tâche publique essentielle, nous posons au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Quelle appréciation le Conseil d'Etat fait-il de cette modification du système de paiement des subventions fédérales J+S ?
2. Le Conseil d'Etat a-t-il utilisé de toutes ses marges de manœuvre pour s'opposer à cette décision ?
3. Quelles conséquences ce changement de système a-t-il sur le financement et l'organisation d'activités sportives dans le canton ?
4. Quelles conséquences ce changement de système a-t-il sur le financement et l'organisation d'activités sportives par le canton, en particulier par les établissements scolaires ?
5. Le Conseil d'Etat envisage-t-il de se porter garant de la part de 20% de subventions qui ne sera plus garantie ?
6. Plus précisément en ce qui concerne les activités directement organisées par l'Etat de Vaud, le Conseil d'Etat a-t-il décidé de reporter sur les participants le financement manquant ?

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Julien Eggenberger

Signature :



Liste des députés signataires – état au 6 décembre 2016

Aminian Taraneh

Ansermet Jacques

Attinger Doepper Claire

Aubert Mireille

Baehler Bech Anne

Ballif Laurent

Bendahan Samuel

Berthoud Alexandre

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Bonny Dominique-Richard

Bory Marc-André

Bovay Alain

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya

Cachin Jean-François

Chapalay Albert

Chappuis Laurent

Cherubini Alberto

Cherbuin Amélie

Chevalley Christine

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clément François

Clivaz Philippe

Collet Michel

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Cretegny Gérald

Cretegny Laurence

Croci-Torti Nicolas

Crottaz Brigitte

Cuérel Julien

Debluë François

Décosterd Anne

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre

Desmeules Michel

Despot Fabienne

Devaud Grégory

Dolivo Jean-Michel

Donzé Manuel

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Duvoisin Ginette

Eggenberger Julien

Ehrwein Nihan Céline

Epars Olivier

Favrod Pierre-Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Cantone Fabienne

Gander Hugues

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Glauser Nicolas

Golaz Olivier

Grandjean Pierre

Grobéty Philippe

Guignard Pierre

Haldy Jacques

Hurni Véronique

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaquet-Berger Christiane

Jaquier Rémy

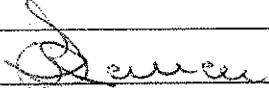
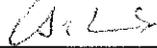
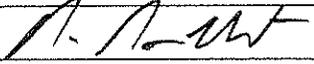
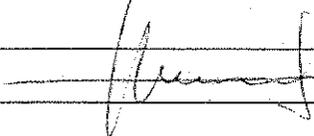
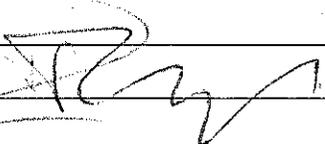
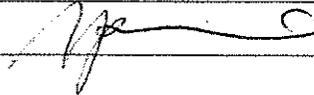
Jobin Philippe

Jungclaus Delarze Suzanne

Kappeler Hans Rudolf

Keller Vincent

Liste des députés signataires – état au 6 décembre 2016

Kernen Olivier 	Nicolet Jean-Marc	Sansonnens Julien
Krieg Philippe	Oran Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schobinger Bastien
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Schwab Claude 
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier 	Probst Delphine 	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Randin Philippe	Stürner Felix
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Räss Etienne	Thalmann Muriel
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Renaud Michel 	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	Uffer Filip
Meyer Roxanne 	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Michel	Romano Myriam 	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Volet Pierre
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlö Alexandre	Züger Eric 